

L'*Ibis Davisoni* dont j'ai pu m'emparer était solitaire, et je n'ai guère vu ensemble plus de deux ou trois individus de cette espèce.

Je n'ai rencontré le petit Héron à col marron (*Ardea bacchus*) que sur le Mékong. Il ne recherche pas, comme ses congénères, les cultures des rizières, mais vit sur les rochers et cherche sa nourriture dans les marécages du fleuve. On voit un très grand nombre d'individus de cette espèce sur les rochers des rapides entre Luang-Prabang et Vien-Tiane.

Je ne puis mieux terminer que par l'histoire des Doucs que j'ai rapportés l'an dernier, en juillet, et qui ont vécu une quinzaine de jours au Jardin des Plantes.

Ces Semnopithèques, on le sait, n'ont jamais existé que dans la baie de Tourane; ils vivent dans une montagne qui domine la baie et étaient considérés jusqu'ici comme impossibles à acclimater ailleurs, fût-ce même pour peu de temps. Plusieurs colons de Tourane en eurent en captivité, mais ils ne tardèrent pas à mourir, et, chose curieuse, généralement ils se tuaient en s'étranglant, en s'assommant ou en se laissant mourir de faim. J'ai pu observer ce fait sur l'un de ceux dont j'ai été possesseur, qui s'est assommé dans sa cage. C'était un superbe mâle de grande taille.

Leur nourriture consiste, à l'état sauvage, en baies de Lentisque et d'autres végétaux de la montagne; ils sont très friands de Bananes, et j'ai pu les habituer au pain pendant une grande partie de la traversée.

Une des caractéristiques de ces animaux est la quantité énorme d'eau qu'ils consomment. Je crois même que c'est à la privation de ce liquide à l'état courant qu'il faut attribuer cette sorte de spleen, difficilement explicable autrement sans admettre un certain raisonnement chez ces animaux. La captivité semble modifier cependant leur caractère et j'espère pouvoir, l'année prochaine, compléter mes observations en examinant de près les mœurs de ces Singes à l'état sauvage.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR L'*HYLOBATES* HENRICI,

PAR M. E. DE POUSARGUES.

Vers la fin de l'année 1896⁽¹⁾, j'ai eu l'occasion de décrire une espèce nouvelle du genre *Hylobates* (*H. Henrici*), d'après une peau incomplète et mutilée des quatre membres, rapportée du Haut Tonkin par le Prince Henri d'Orléans⁽²⁾; je puis aujourd'hui combler les lacunes de cette pre-

(1) *Bull. Mus. d'hist. nat.*, n° 8, p. 367, 1896.

(2) « A Lai-Chau, un indigène me donna la dépouille d'un Gibbon roux marqué d'une raie sur la tête; malheureusement, je n'ai eu qu'une peau plate, privée de pattes et sans crâne. » Prince Henri-Philippe d'Orléans, *Autour du Tonkin*, 1894, p. 307.

mière description, nécessairement incomplète, grâce à la générosité de M. le comte de Barthélemy, qui vient de doter le Muséum d'un second exemplaire intact de ce Gibbon. Ce spécimen, de même sexe (femelle) que le type, n'en diffère que par sa taille moindre et sa coloration générale d'un jaune plus pâle; on retrouve sur les mêmes parties du corps les mêmes variations dans l'intensité des teintes, et la présence sur le dessus de la tête et du cou de la longue tache noire fusiforme ne permet pas de douter un seul instant de l'identité spécifique de ces deux individus. Cette tache noire céphalique est presque aussi longue (13 centimètres) que chez le type, mais un peu plus large (5 centim. $1/2$) et plus arrondie en avant. Comme je l'avais présumé tout d'abord, la teinte jaune-grisâtre des bras se continue invariable sur le dessus des mains jusqu'à l'extrémité des doigts, et il en est de même pour les membres postérieurs. Les ongles sont extrêmement longs et noirs; les parties nues, face, oreilles, dessous des quatre mains et callosités, sont également noires; cette teinte, un peu atténuée, paraît du reste répandue sur toute la surface de la peau, principalement à la face inférieure du corps et aux aisselles, où elle s'aperçoit aisément à travers le pelage moins fourni. Les dimensions de ce nouveau spécimen sont les suivantes :

Longueur de la tête et du corps, du nez à l'anus.....	0 ^m 65
— du bras.....	0 21
— de l'avant-bras.....	0 25
— de la main (sans les ongles).....	0 14
— de la cuisse.....	0 20
— de la jambe.....	0 23
— du pied (sans les ongles).....	0 15

Le crâne indique un âge tout à fait adulte; les lignes de suture ont complètement disparu et la couronne des dents est passablement usée. Cette tête osseuse se fait principalement remarquer par la largeur du museau, de la voûte palatine, de l'espace interorbitaire et de la partie postérieure de la boîte cérébrale qui est aussi plus globuleuse et notablement plus élevée que chez d'autres espèces (*H. Mülleri* Mart., *H. leucogenys* Og., *H. pileatus* Gr.) dont j'ai pu mettre les crânes en parallèle. La mâchoire inférieure est également plus robuste; ses deux branches se rejoignent sous un angle plus ouvert et les condyles présentent, dans le sens transversal, un développement inusité auquel correspond, sur la face inférieure du crâne, une surface glénoïdale très étendue. On pourra d'ailleurs se faire une idée de ces caractères d'après les mesures ci-dessous :

Longueur maximum du crâne en ligne droite.....	108 millim.
— — — en suivant la courbure, de l'extrémité des prémaxillaires au bord postérieur du trou occipital.....	175

Largeur du museau en dehors du bord alvéolaire des canines.....	30 millim.
Largeur du palais en dedans des dernières molaires.....	22
— de l'espace interorbitaire.....	13
— du crâne en dehors des orbites.....	64
— — en arrière des orbites.....	48
— — aux arcades zygomatiques.....	73
— — un peu en arrière des trous auditifs....	69
Distance entre les pointes externes des condyles de la mandibule.....	64
Largeur des condyles.....	12
Hauteur de la mandibule au condyle.....	29
Hauteur maximum du crâne au-dessus du talon de la mandibule.....	82

M. le comte de Barthélemy a rencontré ce second spécimen de l'*Hylobates Henrici* sur les confins de l'Annam et du Tonkin, à une altitude assez considérable. On peut donc en déduire la présence certaine de cette espèce dans les massifs montagneux de Pou-Louang et de Louang-Prabang. Ces Gibbons vivent là par troupes nombreuses d'individus tous semblables, ce qui nous conduit à admettre peu ou point de variations pour les teintes du pelage, sinon dans leur intensité, et une livrée identique pour les deux sexes.

CATALOGUE DES OISEAUX RECUEILLIS PAR M. LE COMTE DE BARTHÉLEMY
DANS LE COURS DE SON DERNIER VOYAGE EN INDO-CHINE,

PAR M. E. OUSTALET.

Après m'avoir remis la série complète des Oiseaux qu'il a recueillis et que j'ai pu examiner et déterminer, en choisissant un certain nombre de spécimens destinés aux collections du Muséum, M. le comte de Barthélemy a bien voulu me communiquer des notes indiquant la provenance de chaque exemplaire et fournissant quelques renseignements sur les habitudes et la distribution géographique des différentes espèces. C'est avec ces documents et avec ceux que m'a fournis l'étude des collections remises antérieurement au Muséum par M. R. Germain, M. le docteur Harmand et le prince Henri d'Orléans, qu'a été dressé le catalogue ci-dessous :

1. *PALÆORNIS FASCIATA* Müll.

Quatre individus, tous mâles, pris sur les bords de la Nam-Mô, en février, et du Mékong, en avril, et semblables aux spécimens de la Basse-Cochinchine.

2. *SPILORNIS CHEELA* Lath.

Un spécimen pris en mai 1897 à Vien-Tiane.



Pousargues,
Euge

ne de. 1898. "Note complémentaire sur l'Hylobates Henrici." *Bulletin du
Muse*

um d'histoire naturelle 4(1), 9–11.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/137045>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/327932>

Holding Institution

University Library, University of Illinois Urbana Champaign

Sponsored by

University of Illinois Urbana-Champaign

Copyright & Reuse

Copyright Status: Not provided. Contact Holding Institution to verify copyright status.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.